

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Les socialistes et le marché

Parce que les projecteurs des médias ne sont pas braqués sur eux, les socialistes auraient tort de poursuivre les forums de la rénovation ? Certainement pas. Et même au contraire.

Les conclusions des débats sur la nation, le marché ou l'individu seront précieuses lorsque viendra le temps du congrès. Et, même au-delà.

Le week-end du 15 décembre, alors que Nicolas Sarkozy se promenait dans les allées d'Eurodisney en compagnie de Carla Bruni, les socialistes étaient réunis à la cité des sciences de la Villette pour réfléchir aux rapports qu'ils doivent entretenir avec le marché.

Pourquoi se poser cette question ? En effet, *"les socialistes ont toujours agi en économie de marché et l'ont plutôt bien gérée à chaque fois qu'ils ont eu la*

responsabilité du pouvoir", a fait valoir François Hollande.

Ils n'ont vraiment pas à rougir de leur bilan, au contraire. Qu'il s'agisse de la croissance, des comptes publics, de la compétitivité du pays ou du commerce extérieur, les gouvernements socialistes ont obtenu de bien meilleurs résultats que ceux de droite.

Or, aussitôt revenus dans l'opposition ou pendant les campagnes électorales, les socialistes sont interpellés, sommés de se justifier sur l'économie de marché. S'ils sont pour, ils se seraient reniés, s'ils sont contre, ils sont archaïques. Pour François Hollande, il ne doivent pas se laisser enfermer dans cette polémique : nous sommes des socialistes qui voulons agir dans l'économie de marché.

Si une ambiguïté ou un malaise persiste, c'est parce que, volontairement ou involontairement, un certain nombre de donneurs de leçons confondent les

SUITE PAGE 2

L'avenir des jeunes, d'abord

Le gouvernement n'a-t-il pour ambition que de réduire, coûte que coûte, quel qu'en soit le prix, le nombre de fonctionnaires, quitte à hypothéquer gravement l'avenir du pays ? C'est la question que les enseignants, les élèves et leurs parents sont en droit de se poser. "Existe-t-il une Stratégie Nationale Emploi Formation ?", a demandé, le 15 décembre, Jean-Claude Lessard à l'occasion de la session du Conseil régional.

"Notre assemblée a adopté, en juillet 2006, la stratégie régionale emploi formation (SREF), répondant ainsi aux impératifs de la loi du 13 août 2004 qui confie aux régions le soin de programmer à moyen terme les actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes et de favoriser un développement cohérent de l'ensemble des filières de formation", a-t-il rappelé.

Deux éléments fondamentaux apparaissent dès lors comme incontournables : tout d'abord, la nécessaire programmation. Pour cela, il faut un minimum de lisibilité et d'assurance, au moins pour les investissements lourds à réaliser sur les structures d'accueil.



J.-Claude Lessard

Ensuite, une réflexion territoriale sur les offres de formation pour aboutir à une égale offre et un égal accès de tous à ces formations.

La Région Bretagne s'est engagée dans ces deux directions. Les orientations budgétaires correspondent aux objectifs fixés.

Cependant, les engagements de la collectivité pourraient bien être mis à mal. Plusieurs annonces de l'État

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Laïcité chérie.

Le Président peut bien croire en ce qu'il veut, sa religion lui appartient. Et comme tous les Français, il dispose d'une totale liberté de conscience, d'une totale liberté de culte. Même s'il s'est servi, un peu honteusement, de la religion comme d'un argument électoral à l'américaine, sa visite au Vatican pouvait être interprétée comme la rencontre de deux chefs d'État dont les discussions peuvent éclairer le monde. Mais Sarkozy ne peut s'empêcher d'en faire trop, lourdement. A Rome, il a évoqué "les souffrances du clergé" nées de la loi de séparation de 1905, il a magnifié "les racines chrétiennes de la France", oubliant un peu trop vite et trop volontairement qu'il est le premier responsable politique d'un État laïc. Singulièrement laïc et qui entend le rester.



Les socialistes et le marché (suite)

Nous sommes pour l'économie de marché ; nous avons un rapport critique au capitalisme et nous sommes contre le libéralisme

*** termes. "L'économie de marché est là, nous la reconnaissons et nous savons qu'elle est sans doute la forme la plus efficace pour produire des richesses", a souligné François Hollande avant de préciser : "mais nous ne la confondons pas avec le capitalisme lui-même et ses évolutions : capitalisme industriel, capitalisme financier et aujourd'hui capitalisme mondialisé. Nous ne confondons pas non plus l'économie de marché avec le libéralisme".

Pour résumer : les socialistes sont pour l'économie de marché ; il entretiennent un rapport critique au capitalisme et ils sont



Pour nous, le meilleur c'est l'avenir

contre le libéralisme. Ils l'ont démontré lorsqu'ils dirigeaient le pays. Mais ces convictions seront écrites noir sur blanc à l'occasion du prochain congrès.

Car les discussions qui ont précédé ce forum sur le marché ont permis de mettre en lumière au moins trois points de convergence au sein du PS. D'abord, le capitalisme ne permet pas d'atteindre l'optimum économique, social et écologique, car il est forcément organisé autour de la rentabilité immédiate.

Ensuite, les socialistes sont pour la croissance, à la fois durable, sociale et écologique. Car il ne peut y avoir de redistribution sans création de richesses.

Enfin, tous les socialistes veulent réhabiliter l'idée de progrès. "Il faut en finir avec l'idée qu'il y aurait eu un âge d'or, que le meilleur serait dans le passé !", s'est écrié François Hollande. "Pour nous, socialistes, le meilleur c'est l'avenir, à condition que nous le construisions, que nous l'organisions".

Cependant, le congrès devra trancher un certain nombre de questions. D'abord, sur ce qui doit relever de l'État. Des différences d'approches existent au sein du Parti Socialiste. Certains voudraient qu'il ne soit qu'un régulateur, un organisateur. D'autres le voudraient plus interventionniste. Cette

clarification passe aussi par une réflexion sur la fiscalité. Faut-il la faire porter sur la consommation ou sur le capital ?

Comment s'inscrire dans la mondialisation ? Ni le libre-échange, sans règle et sans principe, ni le protectionnisme ne constituent des réponses socialistes aux enjeux économiques du début du XXI^e siècle. Mais, entre le libre-échange total et l'édification de barrières douanières, il existe toutes les gradations de ce que doit être une politique commerciale extérieure.

Deux principes doivent guider la réflexion des socialistes. D'abord, celui du commerce juste, de manière à permettre le développement de toutes les économies du monde. Celles des pays émergents, mais aussi la nôtre qui a le droit de préserver ses spécialisations industrielles. Ensuite, celui du travail décent, qui est d'ailleurs mis en avant par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Oui au développement du commerce, à condition que les produits échangés ne soient pas le fruit du travail d'hommes, de femmes ou d'enfants exploités ou sous rémunérés.

Tous ces sujets doivent être débattus avec les socialistes européens. Et, sur cette question aussi, le congrès devra apporter des clarifications. L'Europe constitue-t-elle un moyen de peser sur l'économie de marché et d'engager les régulations indispensables ? Ou n'est-elle que le cheval de Troie de la mondialisation qui, au lieu d'ériger des normes, les sacrifie ? Bien sûr, la question ne se résumera pas à ces deux alternatives, mais il devra être tranché.

A l'image de Léon Blum, au congrès de Tours, François Hollande a appelé les socialistes à ne pas avoir peur des discours tenus sur leur droite ou sur leur gauche. "Arrêtons de nous excuser d'être trop réalistes pour les uns, trop idéalistes pour les autres. Si nous sommes convaincus de notre doctrine, portons-la avec fierté !".



Quel rôle pour l'Europe ?

L'avenir des jeunes, d'abord (suite)



Formation : une priorité depuis 2004

*** suscitent en effets de graves inquiétudes de la part des élus régionaux.

Tout d'abord, dans les lycées où cohabitent filière générale et professionnelle. Ils sont 13 en Bretagne. Le recteur d'académie vient de "proposer" des regroupements "avec maintien de deux notifications initiales de DGH (Dotation globale horaire) mais gestion globale des moyens et des personnels", précise la circulaire. "Personne n'est dupe et les conseils d'administration saisis ont refusé en grande majorité ce colis piégé. Comment en effet croire à deux DGH quand on promet dans la même phrase une seule gestion des personnels. Il s'agit là en fait de récupérer

Tout ça pour récupérer quelques postes

les établissements et limiter l'offre de formation", a expliqué Jean-Claude Lessard.

Offre de formation qui est déjà menacée par le projet de réforme à la hussarde du bac pro que rejettent massivement les acteurs édu-

catifs. Fallait-il revoir les dispositifs du BAC Pro ? "Peut-être", répond l' élu régional, "mais le moins que l'on puisse attendre c'est que l'hébergeant soit consulté sur l'hébergement envisagé...". Or, le ministère décide, fixe des seuils pour les diverses formations et annonce une nouvelle carte, non pas prévisionnelle mais fonctionnelle, dès la rentrée 2008. Et la Bretagne semble pressée, zélée même, et va bien au-delà des préconisations du Ministre.

Pour quelle raison ? "Les jeunes qui craignent de ne pas avoir les capacités de réussir en 3 ans se tourneront dès lors vers l'apprentissage. Chacun sait ici qui finance cette filière de réussite... Il s'agirait d'un nouveau transfert de charges déguisé que l'on ne s'y prendrait pas autrement...", résume Jean-Claude Lessard.

Les vrais perdants de cette "réforme" seront les jeunes Bretons. C'est à eux que pensent les élus de la majorité régionale lorsqu'ils élaborent leur politique de formation. Les auteurs des récentes circulaires ne semblent pas avoir la même préoccupation.

Femme de gauche dans le Léon

Marguerite Bléas sera la candidate du Parti Socialiste dans le canton de Landivisiau en mars prochain. Il y a 6 ans, à la surprise générale, Clotilde Dubrœucq avait été élue dans ce canton jusqu'alors jugé acquis à la droite.

Fief de l'ancien président RPR du Conseil général, Charles Miossec, le canton de Landivisiau fut longtemps considéré comme une citadelle conservatrice imprenable. Pourtant, preuve que tous les bastions peuvent tomber, c'est une conseillère générale socialiste qui en est l'élue. Pour des raisons personnelles, Clotilde Dubrœucq n'a pas souhaité se représenter. Les socialistes ont choisi Marguerite Bléas pour lui succéder. Candidate sur la liste municipale de 2001 mais non élue, cette landivisiaienne d'origine travaille dans le service compatibilité gestion d'une grande entreprise de la commune. Mère d'un adolescent de 17 ans, elle fut pendant 6 ans déléguée CFDT du personnel.

"Je veux poursuivre le travail entrepris par Clotilde", explique-t-elle. "C'est important de participer à la majorité départementale



Marguerite Bléas, candidate de la majorité départementale

et d'expliquer aux élus et aux habitants ce que fait le Conseil général dans des domaines comme les transports, les collèges ou les solidarités en particulier en direction des personnes âgées. Expliquer qu'il existe une cohérence départementale et que le Conseil général n'est plus géré comme avant 1998".

Marguerite Bléas sait que la bataille qu'elle engage sera rude face à une droite particulièrement revancharde qui n'a jamais accepté l'élection d'une femme de gauche et à une presse locale souvent liée aux élus UMP. Mais les socialistes de la section de Landivisiau entendent bien confirmer la victoire de 2001.



Une réforme du divorce dangereuse pour les citoyens

Avec
Françoise Le Tallec

La réforme de la procédure de divorce par consentement mutuel, envisagée par le gouvernement, ne vise qu'à réaliser des économies, estime Françoise Le Tallec, avocate au barreau de Morlaix, secrétaire générale adjointe de la Conférence des Bâtonniers de France et d'outre-mer.

Cap Finistère : En quoi est-ce si grave que les divorces par consentement mutuel soient prononcés par des notaires ?

Françoise Le Tallec : Le rôle social des magistrats et des avocats disparaîtrait au profit du notaire qui n'est pas indépendant comme l'est le juge. Même par consentement mutuel, un divorce est douloureux. Parfois un seul avocat conseille les deux époux, parfois chaque

partie fait appel à un avocat. Nous jouons un rôle de médiateur et nous parvenons à élaborer des conventions mûrement réfléchies. Les juges sont chargés de vérifier que le consentement des époux est libre et éclairé, que l'équilibre des droits et des devoirs de chacun est garanti, que l'intérêt des enfants est respecté. Le juge homologue le travail des avocats. Cela permet d'éviter le développement de nouveaux contentieux familiaux pour l'avenir.

Cap Finistère : Après la fermeture des tribunaux, le gouvernement veut casser le service public de la justice ?

Françoise Le Tallec : Pour des raisons purement budgétaires, je pense que la Chancellerie s'est dit, le consentement mutuel, c'est simple, il n'y a pas besoin des avocats. Et si les notaires font des contrats de mariages, ils doivent bien pouvoir prononcer des divorces ! Mais ce n'est pas du tout la même chose, le mariage ne peut être réduit à un contrat

financier. J'observe que les enfants ont le droit d'être entendus par un juge. L'objectif est de décharger les tribunaux de ces affaires, uniquement pour faire des économies de fonctionnement.

Cap Finistère : La forfaitisation de l'aide juridictionnelle procède du même objectif ?

Françoise Le Tallec : Nous n'avons pas encore d'éléments définitifs sur ce sujet, mais il est clair que l'État cherche par tous les moyens à réduire son budget consacré à l'aide juridictionnelle. C'est pour cela que j'évoquais notre rôle social. Avec l'aide juridictionnelle, totale ou partielle, nous travaillons pour tous les justiciables démunis, quels que soient leurs revenus.

Cap Finistère : Peut-on dire que le lobby des notaires a été efficace ?

Françoise Le Tallec : Non, je crois que c'est secondaire. D'ailleurs, à l'annonce du projet de réforme, les représentants des notaires se sont déclarés surpris, puis en ont vite acceptés le principe. Le cœur du problème est purement budgétaire, une fois de plus !

Rendez-vous

5 janvier

Séminaire des candidats socialistes aux cantonales, au village-vacances Ker Beuz à Trégarvan.

12 et 13 janvier

Week-end de formation : "Prise de parole" et "conduite de réunion" pour les candidats aux municipales et cantonales, inscriptions au 02 98 43 44 39.

14 janvier

De 18 h 00 à 20 h 30, salle Polyvalente à Hanvec, Formation municipale de l'UESR sur l'agriculture.

25 février

Ouverture de la campagne officielle pour les élections municipales et cantonales.

9 mars

Premier tour des élections municipales et cantonales.

16 mars

Second tour des élections municipales et cantonales.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

EN SAVOIR PLUS ...

Les premiers des socialistes aux municipales

La Convention fédérale du 14 décembre a procédé à la désignation des premiers des socialistes dans la plupart des communes de plus de 3 500 habitants.

Pour Brest et Quimper, la Convention nationale a ratifié les candidatures de **François Cuillandre** et **Bernard Poignant**.

Les premiers des socialistes ne sont pas systématiquement têtes de listes.

Dans les communes entre 9 000 et 35 000 habitants :

Jean-Paul Le Roux
à Concarneau

Tangi Youinou à Douarnenez

Jean-Claude Le Pouleuf
à Guipavas

Jean-Pierre Thomin
à Landerneau

Michel Le Goff à Morlaix

Claire Malléjac à Plougastel

Bernard Rioual à Plouzané

Daniel Le Bras à Quimperlé

Yohann Nédélec
au Relecq-Kerhuon

Dans les communes entre 3 500 et 9 000 habitants :

Josiane André à Bannalec

Jean-Paul Le Pann à Briec

Richard Ferrand à Carhaix

Yolande Boyer à Châteaulin

Jacques Juloux
à Clohars-Carnoët

Dominique Trétout à Crozon

Jean-Claude Pichon
à Ergué-Gabéric

Michel Billet à Guilers

Éliane Aufret à Landivisiau

Gérard Robion à Lesneven

Jean Le Traon
à Loc-Maria-Plouzané

Bernard Dalis à Loctudy

François Collec à Loperhet

Alain Brochard
à Moëlan-sur-mer

Jacqueline Lazard à Penmarch

Marie-Josée Louarn à Plouhinec

Jacques Normand à Plouigneau

Jacques Brigant
à Plourin-les-Morlaix

Roger Mellouët à Pont-de-Buis

Daniel Couïc à Pont-l'Abbé
Sébastien Miossec
à Riec-sur-Belon

Gilbert Monfort à Rosporden
René Fily
à Saint-Martin-des-Champs

Jean-Yves Pendu
à Saint-Pol-de-Léon
Jean-François Denis
à Saint-Renan

Jacques Le Bihan à Scaër
Jean-Claude Sacré à Trégunc

Les retraités devront attendre

Le résultat de la conférence de revalorisation des pensions, convoquée le 20 décembre, fut décevant. *"Manifestement, le pouvoir préfère accorder spontanément 15 milliards d'euros de cadeaux fiscaux à une poignée de privilégiés, comme cet été, que de chercher à honorer ses promesses vis-à-vis de millions de personnes âgées, actuellement en difficulté, voire en grande difficulté"*, ont été obligés de constater Pascal Terrasse, secrétaire national à la Santé, et Jean Le Garrec, responsable national chargé des retraites.

Pourtant, aujourd'hui, notre pays compte 1 million de personnes âgées sous le seuil de pauvreté et plusieurs millions de retraités bénéficiant de pensions largement inférieures au niveau du SMIC. Si rien n'est fait sur ce terrain, les choses s'aggraveront encore dans les trimestres et les années à venir.

Pendant la campagne présidentielle, le candidat Nicolas Sarkozy avait cependant promis, à maintes reprises, une progression de 25 % des petites pensions et 5 % dès le lendemain du scrutin. La loi de financement de la Sécurité Sociale prévoit, pour 2008, une augmentation de 1,1 %, pour une hausse des prix sans doute supérieure à 2 %.

Le renvoi de toute décision à une discussion, soit au deuxième trimestre 2008, soit même à l'année 2009, confirme que le gouvernement se refuse à saisir

l'urgence de la question du pouvoir d'achat des retraites. Le Parti Socialiste demande une revalorisation immédiate des petites retraites et des pensions de reversion afin d'enrayer, dès maintenant, une tendance inquiétante à l'appauvrissement d'une majorité des retraités.

Pierre Maille, premier président du Parc marin d'Iroise

A une très large majorité, Pierre Maille a été élu premier président du Parc marin d'Iroise. Sa candidature est apparue la plus fédératrice aux yeux des 49 membres du conseil de gestion.

Conscient de l'enjeu pour le Finistère de la réussite de ce premier parc naturel marin français, Pierre Maille souhaite réconcilier élus, professionnels, îliens et associations, en assurant un équilibre entre développement et protection de cet espace remarquable unique.

"Il faut surtout reconstruire la confiance et apaiser les craintes qui se font jour, a-t-il déclaré. Nous avons la chance d'être les premiers. J'espère que nous donnerons l'exemple".

Première objectif : réussir l'agrandissement du Parc marin. Le nouveau président va maintenant aller à la rencontre des élus du Cap Sizun encore hésitants.

Disparitions

Nous avons appris avec tristesse la disparition de **Laurent Le Borgne**, l'un des plus anciens adhérents de la section socialiste de Carhaix. Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

Nous avons également appris la disparition de **Charles Le Gallic**, militant de la section de Crozon qui fut également membre de la SFIO. Nous adressons à Hélène, sa femme, à ses enfants et à ses proches, nos plus sincères condoléances.